70e Année. 11e Série. Tome II. N° 5 4 Février 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Nouvelles Constructions de la Faculté de Médecine de Paris; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Élection à l'Académie des Sciences. — La Société de Biologie de Paris. — L'Hygiène à Paris. — La Médecine et la Politique. — L'Hygiène à l'Étranger. — La Médecine aux Chandelles : Les Capucines, l'Eldorado, les Français, les Nouveautés. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Les Hôpitaux étrangers. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'Hygiène et le Chauffage des Fours de boulangerie. — Un Médedecin romancier américain. — Thérapeutique. — Revue des Sociétés savantes : Médecine et Chirurgie.

Illustrations : Les nouvelles Constructions de la Faculté de Médecine de Paris. — Portraits de M. le Dr Roux (de Paris) et de M. le Pr Bouchard (de Paris).

BULLETIN

Les nouvelles Constructions de la Faculté de Médecine de Paris.

Sans que personne y prête une attention suffisante, les nouvelles constructions de la Faculté de Médecine vont leur petit train, et, peu à peu, les pierres s'ajoutant aux pierres, l'édifice monte, monte, monte... Mais combien lentement! Quand on compare la fièvre avec laquelle on creuse sous les rues de Paris des tunnels sans nombre pour le futur Métropolitain, et la modération avec laquelle on travaille dans le Quartier des Écoles, chaque fois qu'il s'agit d'élever aux Sciences pures ou appliquées un monument d'État, on peut se demander si vraiment le régime Yankee, aux libres Universités, n'a pas de réels avantages sur notre féroce centralisation de l'Enseignement supérieur. Aussi bien tout dépend-il ici d'un budget peu extensible, et tient-il à des ressources chaque année fort limitées : ce qui nous empêche d'en vouloir aux architectes et aux entrepreneurs.

Il n'en est pas moins vrai que lorsque les constructions actuellement en cours (*Fig. 14*) seront terminées, on aura mis tant et tant de jours à les

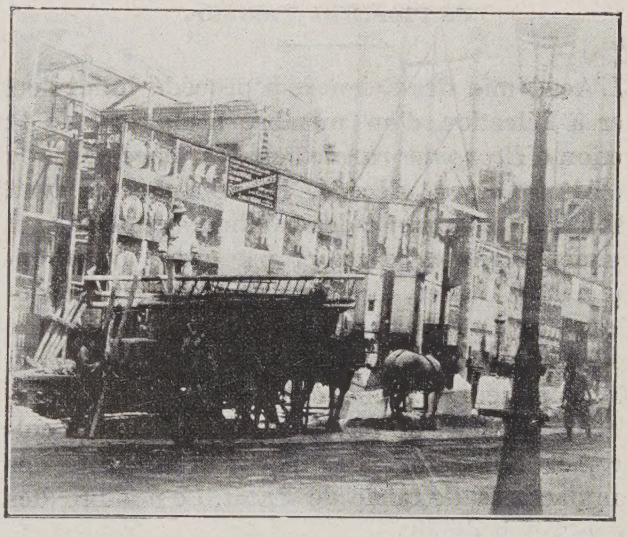

Fig. 14. — Les nouvelles Constructions de la Faculté de Médecine de Paris. (D'après une Photographie du *Service spécial d'Informations* de l'Agence de la Presse scientifique).

mener à bien que les locaux seront devenus trop petits... L'expérience journalière en ces matières n'a donc servi à rien, pour la Faculté de Médecine du moins, car en Sorbonne il n'en a point été ainsi. Là, on avait tout prévu à l'avance et on a pu aller de l'avant, et vite, sans le moindre accroc. On aurait dû, pour l'École de Médecine, prendre les mêmes précautions. Le malheur est que dans nos Ministères, notre Faculté, en raison de ses

allures un peu indépendantes, est assez mal notée auprès de MM. les chefs de Bureau. Ceux-ci se vengent en ne déliant que, contraints, les cordons de la bourse. Ils ne marchent même, dit-on, que l'épée dans les reins. On voit bien qu'ils ne sont pas accoutumés à regarder souvent le fleuret en face. Et même, quand il s'agit de compliments et de décorations à recevoir, il paraît qu'ils les acceptent genou en terre et tête baissée, plus souvent qu'à leur tour! C'est, au demeurant, une supériorité que nous leur laissons volontiers.....

Marcel BAUDOUIN.

GRANDES ACTUALITÉS

BOSTON MEDICAL LIBRARY MAR 21 1900

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élection de M. le Dr Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur.

L'Académie des Sciences a procédé lundi dernier à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'*Economie rurale*, en remplacement de M. Aimé Girard, décédé. La commission avait établi la liste suivante des candidats et porté : en première ligne *ex æquo* et par ordre alphabétitique, MM. Risler, directeur de l'Institut agronomique, et Dr Roux, membre de l'Académie de Médecine ; en deuxième ligne, également *ex æquo*, MM. Maquenne, professeur au Muséum et titulaire de la chaire de physique appliquée à la culture, et Schlœsing fils, ingénieur chimiste des manufactures de tabac de l'État. Le nombre des votants était de 58.

Au premier tour de scrutin, M. le Dr Roux a été élu par 41 voix contre 14 accordées à M. Risler, 2 à M. Maquenne et 1 bulletin blanc.

M. le Dr Roux est le sous-directeur de l'Institut Pasteur. Il est bien connu par ses remarquables travaux de bactériologie, notamment sur la diphtérie et les maladies infectieuses. Il est âgé de quarante-cinq ans et aujourd'hui c'est l'un des plus jeunes membres de l'Institut.

M. Roux est né à Confolens en 1853. Il commença ses études médicales à Clermont-Ferrand, où il travailla dans le laboratoire de M. le Pr Duclaux, à cette époque en province. Il acheva ses études à Paris, fut préparateur de M. le Pr Duclaux à la Sorbonne, et enfin préparateur de Pasteur qu'il suivit rue Dutot, en qualité de chef de service. Il collabora, avec M. Chamberland, aux travaux de

M. le Dr ROUX (de Paris),
Membre de l'Académie des Sciences (Section d'Economie rurale, 1899).

Pasteur sur le choléra des poules, le charbon et la rage ; ses travaux portèrent ensuite sur la diphtérie et la toxine diphtérique, avec l'aide de M. Yersin, et enfin avec MM. Martin et Chailloux, sur la sérothérapie, d'après la méthode de Behring. Ce sont ces derniers travaux qui ont abouti à la découverte du vaccin du croup.

LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE DE PARIS

Son Cinquantenaire en 1899.

La *Société de Biologie de Paris*, le 1er janvier 1899, a atteint l'âge de cinquante ans ; et, sous peu, elle fêtera, en séance solennelle, ce cinquantenaire, sous la présidence de M. le Pr BOUCHARD, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté de Médecine, Inspecteur général de l'Enseignement de la médecine, médecin des hôpitaux.

A cette occasion, elle va publier, en un fort volume, la TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES, contenues dans les cinquante premiers volumes de ses *Bulletins et Mémoires*. Ce travail considérable a été confié au service du *Répertoire bibliographique universel sur Fiches mobiles* de l'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE DE PARIS, qui vient d'exécuter les

25.000 fiches nécessaires pour établir les Tables alphabétiques par mots, souches et noms d'auteurs. La Société n'a pas voulu adopter la *Classification décimale*.

La publication, très délicate, de ce volume a été

M. le Pr BOUCHARD (Faculté de Médecine),
Président de la Société de Biologie pour 1899.

confiée également au Service d'Éditions de l'Institut de Bibliographie, qui est spécialement outillé pour l'impression des volumes de cette sorte et pour l'édition de toutes les raretés bibliographiques. Ce volume des Tables paraîtra dans quelques mois.

L'HYGIÈNE A PARIS

La Fièvre typhoïde à Paris.

On a raconté, ces jours derniers, dans les journaux politiques, qu'une épidémie de fièvre typhoïde sévissait dans le XVIIe arrondissement à Paris, et qu'elle était due à l'impureté des eaux de l'Avre, qui alimentent ce quartier. En réalité, il n'y a pas d'épidémie au dire des autorités, et il n'y a aucun cas de fièvre typhoïde dans cette région de Paris.

Toutefois les eaux de l'Avre ne sont pas absolument pures à l'époque actuelle : depuis quelques jours, elles sont troubles et d'aspect laiteux. Cela tient à ce qu'on a eu le tort de mélanger avec les eaux de source de cette rivière d'autres cours d'eau qui viennent d'endroits suspects. Espérons qu'on y remédiera vite et que MM. les ingénieurs ne s'endormiront pas sur cette fausse alerte.

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE

Les Médecins de la « Ligue de la Patrie française. »

On sait que nous avons fait appel à nos lecteurs dans le but de compléter la liste que nous avons déjà publiée (1). A ce propos, nous avons reçu la lettre ci-dessous, que nous nous empressons d'insérer, regrettant toutefois de ne pouvoir remercier notre aimable correspondant, dont nous n'avons pas eu encore le temps de dépister l'anonymat.

Paris, le 26 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Vous vous intéressez aux médecins de la Ligue de la Patrie française et demandez à vos lecteurs de vous signaler ceux qui manqueraient à vos listes. Or, je crois que vous n'avez pas consulté toutes les listes publiées par les journaux politiques, car vous n'avez pas signalé les noms qui suivent et qui montrent, en s'ajoutant à ceux que vous avez déjà cités, l'immense extension de la Ligue dans le monde médical.

Professeur Le Dentu, de l'Académie de Médecine, chirurgien de Necker ; Dr Tuffier, professeur agrégé, chirurgien de la Pitié ; Dr Ricard, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris ; Dr Moutard-Martin, médecin de la Charité ; Dr Landrieux, médecin des hôpitaux de Paris ; Dr Humbert, professeur agrégé ; Dr Lemoine, professeur à la Faculté de médecine de Lille ; Dr Guermonprez, professeur à la Faculté libre de Lille ; C. Leblanc (vétérinaire), de l'Académie de Médecine ; Dr Leredde, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis ; Drs de Mahy et O. Duquesnay, députés ; Drs Noël Hallé, Michel Gangolphe, Léon Bonnet, Piatot ; Drs Paul Mennisier, Ferrand, Proust, Ansaloni, Thévard, Bartholi, Duhamel, Baronaki, médecins de l'hôpital de Blois ; Dr Emile Demange, professeur à l'Université de Nancy ; Drs Vallot, Moreau, Le Veziel, Jozan, Labruhe, Emile Desprez, E. Bourdier, Williams Dufour, Albert Rouquies, de Fournel du Burignan, Vallat, Hanotte, B. Bories, Léon Brasse, Lartailler, Brenac, Verlhac, Verconstre, Jaravay, ancien prosecteur; de Brunel de Burignac, H. Picard, Brumaud des Fouillères, Clément Bonnefin, Guérard de la Quesnerie, Rabo, Gueneau, Gaston Foisy, Benjamin Coizeau, Robert, Clairfond, G. Houdaille, E. Canu, Henri Sage, Marcel Dupuis, Royer-Collard, Edouard Chrétien, Barnay, Jean Molinié, J. Arnaud, G. Landel, Caillet, Pierre Giradon, Lestelly, Chanu, Georges Bertillon, Le Dantec, Trintignan, C. Magnant, Maurice Jolly, Forget, Mary, E. Vigenaud, Scheneder, Barbanneau, Legrand, Rouhaud, Figatur, Moncoq de Caen, Adrien Constans, Ernest Magnant, Alexis Pissary, R. Regnier, H. Bresson, Dubuc, Tétard, Cazeneuve, E. Denis, Alfred Pichon, René-Thomas Mamert, Rogée, Frédéric Dufour, L. Cros, Allockon, Tardif, Janin, Tochon,

(1) Voir *Gazette Médicale de Paris*, 1899.

Rogier, A. Fournier, Ch. Liégeois, Maire, A. Casset, Lissonde, Reure, L. Pinel Maisonneuve, Jos. Cazalis, Etienne Kreiger, Ardillaux, Moussaud, A. Lafont, Gechedo, Edmond Potherat, Losdat, T. Nelson-Pautier, Fois-Montagne, Ramond, Georges Vaissier, P. Bourgoin, Auguste Augé, Elie Moringlane, Paul Magnin, V. Heulin, Sutils, J.-P. Tassier, Malherbe, Veniel, Desfosses, Ludovic Bouland, Louis Delarue, Paul Minguet, Maurice Fleury, Roux-Sergnoret, Menier, Meplaux, Fournier, Eugène Ronssy, Paul Pradignac, Ch. Tisne, G. Sambruc, Dupuis, A. Moran, Albéric Roussel, Paul Petit, Catuffe, P. Brohon, Bontemps, Paul, F. Bisserie, A. Debocq, F. Hermann, Edouard Binet, Sainte-Rose-Suquet, Meyer, Bellamy, Grasset, A. Beauchamps, de Launay, Henri de Bosia, Merigot de Treigny, A. Baraduc, Villanova, Allard, professeur à l'École de Grenoble, Deschamps, médecin en chef de l'hôpital de Grenoble, Paul Bisch, Guedel, R. Piaget, Remond, Brault, André Magne, Imbert-Gourbeyre, Charles Ott, A. Marrel, Gastay, Félix Gaillard, Servier, Edouard Adler, Ch. Petit, Ivan Mangin, Moraud, Bonin. — MM. le Dr Huchard, médecin à l'hôpital Necker; Dr Audollent, président de l'Association Kneipp; Dr Jolyet, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Internes des hôpitaux de Paris : MM. Berthier, Bufnoir, Cochemé, Guibal, Bigeard, Grenet, Raoul Labbé, Gourand, Haury, Guéry, Lœper, Laroche, Menier, Lefur, Guéniot, A. Mauger, Gaston Legros, Lereboullet, A. Durrieux, Henri Milhiet, G. Hivet, H. Tissier, Louis Roche, Deguy.

Il faudrait à ces interminables listes de médecins, docteurs ou internes, ajouter de très nombreux *externes des hôpitaux et étudiants en médecine.* Pour terminer, un tableau intéressant montrant comment la Ligue est représentée, à Paris, dans les principaux corps scientifiques médicaux :

Académie de Médecine : MM. Guyon, Potain, Huchard, Ferrand, Rendu, Bucquoy, Guéniot, Blache, Mégnin, Polaillon, Le Dentu, C. Leblanc.

Faculté de Médecine : Professeurs : Guyon, Potain, Le Dentu. — Agrégés : Bonnaire, Chauffard, Kirmisson, Marchand, Ch. Nélaton, Ménétrier, Sébileau, Rendu, Bucquoy, Guéniot, Polaillon, Legueu, Thiroloix, Tuffier, Ricard, Humbert.

Corps médico-chirurgical des Hôpitaux de Paris : Tous les professeurs et agrégés ci-dessus énumérés, et en plus : Barbier, Duflocq, Rochard, Roques, Mauriac, Brault, Boissard, Caussade, Champetier de Ribes, Deny, Félizet, Gouraud, André Petit, Paul Michaux, Variot, Moissenet, Moutard-Martin, Landrieux.

Par cet essai de tableau des personnalités médicales qui font partie de la Ligue et par la liste des innombrables médecins qui y ont adhéré, vous pouvez, si vous songez qu'il y aurait des listes analogues à relever dans les diverses branches de la science ou de l'activité humaine autres que la médecine, vous faire une idée de l'importance du mouvement que traduit la formation de la nouvelle Ligue.

Un Médecin.

Les Médecins de l'« Appel à l'Union ».

Voici la liste des principaux médecins qui jusqu'ici ont adhéré à l'*Appel à l'Union*, nouvelle ligue en somme, quoi qu'on en ait dit, et destinée à combattre l'impression produite par la Ligue précédente.

Dr Chandebois, trésorier honoraire de l'Association générale des étudiants; Maret, docteur en médecine; Henry Juissard, étudiant en médecine; G. Leven, interne à l'hôpital Cochin; Dr Ouvrier, sénateur de l'Aveyron; Dr Pierre Vallat; Dr Rigabert; Dr Coste, sénateur de l'Yonne, président du Conseil général de l'Yonne; Dr Fernand Bezançon; D Riche, prosecteur à la Faculté de Médecine; Jean Ch. Roux, René Bonamy, Lenormant, Paul Barbarin, Paul Wintrelert, internes des hôpitaux; Vincent-Cyrisson, préparateur à la Faculté de Médecine; Dr Neumann (Emile), Dr Frantz Léonard, correspondant de l'Académie de médecine; Victor Nicaise, interne des hôpitaux; Dr Béclère, médecin de Saint-Antoine; Dr Félix Martin, sénateur de Saône-et-Loire; Dr Henri Martin, Dr Regnauld, ancien interne et ancien prosecteur; Dr Paul Cazeneuve, professeur à la Faculté de Médecine, vice-président du Conseil général du Rhône; Eugène Métivier, étudiant en médecine; L. Luigrand, pharmacien de 1re classe; Dr Gilbert Ballet, professeur agrégé à la Faculté; Dr Albert Mathieu, médecin des hôpitaux; Dr Luc, ancien interne des hôpitaux; P. Brocadet, étudiant en pharmacie; Dr E. Sénac, Dr Bernheim, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy; Dr P. Good, médecin à Enghien; Dr E. Gaudin, Dr Adolphe Castex et Me Castex; Dr Louis Queyrat, médecin des hôpitaux; Emery Desbrousses, docteur médecin à Jonsac; Dr Ganzinotty; A. Peuvrier, pharmacien de 1re classe, ex-interne des hôpitaux de Paris; A. Duval, pharmacien de 1re classe; Dr Stœber, Dr G. Lemonnier, lauréat de la Faculté de médecine, etc., etc.

Dr Millard, médecin honoraire des hôpitaux de Paris; Charles Dujarier, interne des hôpitaux; Dr Féron; Dr Michaux; André Delfau, externe des hôpitaux; J. Niel, étudiant en pharmacie; Paul Tridon, interne provisoire des hôpitaux; Dr R. Dreyer-Oufer; Charles Mantoux, interne des hôpitaux; Dr Maurice Cacaud, Vibraye (Sarthe), membre du Conseil d'administration de l'*Institut de Bibliographie* de Paris; Dr L. Klein, ex-interne des Asiles de la Seine; Dr Sautenoise, médecin de l'Asile d'aliénés de Saint-Elie; André Robinet, externe des hôpitaux.

Badal, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux; Drs Langlois; Wallez; A. Goguel; Fernand Bernheim, interne des hôpitaux; H. Cuvillier, ex-interne des hôpitaux; Dieterle; F. Merlin, de Saint-Etienne; Debled; A. Hamon; H. Aboulker, externe des hôpitaux; Dr R. Stora; Jacob, à Guerchy (Yonne); P. Balp, à Garches; L. Hernette, à Saint-Martin-de-Ré; Dr Lobit, à Biarritz; G. Robit, Belloy et Ramonet, étudiants en médecine; Robin, pharmacien à Tournus; Dubost, étudiant en pharmacie à Tournus; Dr H. Reddon, adjoint au maire de Sceaux, directeur de la Villa Penthièvre; Poumailloux, directeur de la Grande pharmacie commerciale; Dr Re-

nouard ; A. Gauchas, ancien interne des hôpitaux ; Paul Boyer ; H. Lécuyer ; Rossignol ; Durand ; Ch. Richet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; Dr Galup, maire de Tonneins ; Dr A. Mossé, correspondant de l'Académie de Médecine à Toulouse ; Kolm ; E. Tridon ; Dr Toulouse, médecin de l'asile de Villejuif ; Natanson, ex-interne à Ivry ; H. Borst, externe des hôpitaux.

L'HYGIÈNE A L'ÉTRANGER

La Vaccine à Londres.

La nouvelle loi sur la vaccine facultative continue de multiplier les incidents devant les cours de police. On sait que les pères de famille peuvent se soustraire à l'obligation imposée par les lois précédentes, en déclarant devant les magistrats, moins de trois mois après sa naissance, qu'ils jugent « dans leur conscience » que la vaccine serait préjudiciable à la santé de l'enfant. Les juges partisans de l'obligation s'efforcent habituellement de démontrer aux justiciables qu'ils n'ont pas de conscience, au sens médical du mot, et ils mettent tout en œuvre pour refuser l'enregistrement des déclarations.

Parmi ces juges, M. Plowden, magistrat de la cour de Malborough street, s'est spécialement distingué. L'autre jour, il voyait comparaître un père de famille qui avait laissé expirer de 24 heures les délais légaux et qui se trouvait par cela même soumis à l'obligation. Cet homme n'en insistait pas moins pour obtenir le bénéfice de la « clause de conscience », en mettant son retard sur le compte d'un oubli.

— Comment ! s'est écrié le juge, vous parlez ici de votre conscience, et vous oubliez ce qu'elle vous suggère. A propos, vous ignorez peut-être que je puis porter la peine à six mois et y ajouter le supplice du « hard labour ».

A cette menace, le justiciable a déclaré se résigner à faire vacciner son enfant. C'était bien là que le juge voulait l'amener ! « Voilà, a-t-il dit pour conclure, ce que vous entendez par les exigences de votre conscience. Vous prétendez que la vaccine tuerait votre enfant, mais vous reculerez devant quelques semaines de prison pour affirmer votre conviction ! Allons, ne vous effrayez pas. Je reçois votre déclaration malgré le retard, et vous en serez quitte pour une amende de 2 shillings. »

La Médecine aux Chandelles

LES CAPUCINES. — L'ELDORADO. — LES FRANÇAIS LES NOUVEAUTÉS.

On joue deux pièces nouvelles aux Capucines ; *L'Ami de la Maison*, de Tristan Bernardt, et *le Coup de Cyrano ;* et la petite scène du Boulevard semble bien frêle pour contenir tant d'esprit et de succès. Cette fois, la Science n'a pas franchi le seuil ; laissons-la donc dehors et bornons-nous à vanter le joli scénario de ces très rosses hardiesses.

La Revue qu'on donne à l'Eldorado, *Parlons d'autre chose*, est amusante au possible, quoiqu'il soit peu distingué de fréquenter pareil établissement où l'hygiène est déplorable. Il y a en effet dans la salle autant de fumée de tabac et de vapeurs d'alcool que de sel gaulois dans le dialogue : ce qui n'est pas peu dire. Mais les vastes oreilles du public, qui s'y plaît, sont très accoutumées d'y entendre les lestes propos qu'on y lance ; et les poisons qu'on y distille n'effraient pas ses muqueuses tannées !

On a repris aux Français *Hernani*, sans Mounet-Sully, sans la géniale Sarah ! C'est dommage. Où sont les beaux jours d'antan ?

Vous êtes mon lion superbe et généreux !

A la *Dame de chez Maxim*, aux Nouveautés, c'est de la « torsion » continue, le rire fou des contrats les plus extravagants ! Ce qui n'empêche pas qu'on y ridiculise à plaisir deux braves médecins : le praticien Petypon et le chirurgien Mongicourt. Il est dit que la médecine fera cette année, comme les précédentes, la base de la rigolade boulevardière. Mais nous reviendrons en détail plus tard sur cette joyeuse pochade, qui ira loin, car elle est idiote !

M. Ell.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Josephson, de Paris, reçu en 1873. — M. le Dr Humbert (Alfred), de Paris, reçu en 1867.

M. le Dr J.-S. Morand, ancien médecin principal de 1re classe, ancien directeur du Service de Santé au 7e corps d'armée, décédé à l'âge de 74 ans. Après avoir pris sa retraite, il suivit avec assiduité la clinique de la Salpêtrière. On a de lui un livre intéressant sur le *magnétisme animal*. Le défunt laisse deux fils, l'un médecin-major, l'autre capitaine à l'École supérieure de guerre. Son inhumation a eu lieu à Épinal. — M. Edmond Monnoyer, directeur d'une des plus importantes et des plus anciennes maisons d'imprimerie du Mans, imprimeur de plusieurs revues de médecine et en particulier des *Archives provinciales de Chirurgie* et des *Archives provinciales de Médecine*. Nous adressons à ses fils nos vifs compliments de condoléance. — Notre ami, M. le Dr Galippe, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, à la suite d'une longue maladie. — M. le Dr Léon Serres, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirugien en chef de l'hôpital d'Auch. — M. le Dr E. Deghilage (de Mons). — M. le Dr L. Verdinne (de Montigny-sur-Sambre). — M. le Dr Gorguas, de Quillan (Aude).

L'ancien professeur de zoologie, Charles-Frédéric Claus, vient de mourir à Vienne, à l'âge de soixante-quatre ans. Né à Cassel, il fut appelé à la chaire de zoologie à Vienne en 1873 et il s'en retira il y a quelques années pour ne s'occuper que de ses travaux scientifiques et d'un Institut spécial qu'il avait créé à Trieste. Ses cours étaient extrêmement populaires parmi les étudiants. Son tempérament combatif, qui le mettait souvent en opposition avec les protagonistes du mouvement zoologique en Allemagne, donnait un vif intérêt à ses leçons. Parmi les nombreux ouvrages de C.-F. Claus, son *Traité de Zoologie* est devenu classique. D'autres encore, comme celui sur Lamark, qui eut les premières vues sur la théorie évolutive de la descendance et des sélections, ont fait sensation dans le temps.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Prosectorat.* — Par arrêté ministériel, le jury du concours pour le prosectorat est composé de deux juges de droit (professeurs d'anatomie et de physiologie) et de trois juges désignés par le sort et pris sur une liste qui comprend : les professeurs de pathologie externe, de médecine opératoire, de clinique chirurgicale générale et spéciale, d'histologie, le chef des travaux anatomiques, l'agrégé sous-directeur des exercices de médecine opératoire.

Examens. — Dans la session de janvier 1899 du Conseil supérieur de l'Instruction publique, MM. Bouchard, Brouardel, Pitres et Planchon ont émis un vœu tendant à une réglementation nouvelle du délai d'ajournement après échec aux examens de médecine et de pharmacie. La section permanente a admis le principe du vœu. Un projet de décret sur cet objet sera soumis au Conseil dans sa prochaine session.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Siraud, agrégé, est chargé d'un cours complémentaire d'anatomie topographique.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr Frœlich, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours de pathologie externe.

École de Médecine de Tours. — M. Barnsby, professeur d'histoire naturelle, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École.

École vétérinaire d'Alfort. — *Accident.* — Un élève de l'école vétérinaire d'Alfort vient de succomber, victime du devoir professionnel. Il y a deux semaines environ, M. Boilevin disséquait un pied de cheval et se piqua au bras avec son scalpel. La bête qui servait aux expériences du jeune élève n'était pas saine, et les soins nécessaires furent aussitôt prodigués au blessé. Après six jours de traitement, M. Boilevin quitta l'infirmerie, paraissant bien rétabli. Mais une rechute nécessita, peu de jours après, de nouveaux soins. L'affection purulente qui atteignit le malade ne put être enrayée et le jeune homme succomba rapidement. Les obsèques, qui ont eu lieu, avaient attiré une foule nombreuse. Le corps a été transporté d'abord à la gare d'Orléans-Ceinture pour être dirigé sur Angoulême, où la famille Boilevin habite. A la gare, un dernier adieu a été adressé à l'élève disparu par le directeur de l'école.

Enseignement médical libre. — *Hôpital Saint-Antoine.* — M. Gilles de la Tourette : tous les mercredis, à 10 heures (au laboratoire Axenfeld), polyclinique des maladies du système nerveux.

L'enseignement médical libre par les Femmes-médecins. — Une doctoresse en médecine de Paris, Mlle Bonsignorio, oculiste, vient de déposer au Conseil d'État un pourvoi en cassation, pour abus de pouvoir, contre le Conseil de l'Université qui, à deux reprises différentes, bien qu'elle fût dans les conditions requises, lui a refusé l'autorisation d'ouvrir un cours libre d'ophtalmologie à la Faculté de Médecine. Cette autorisation étant donnée sans difficulté aux docteurs du sexe fort qui en font la demande, Mlle le Dr Bonsignorio estime avec raison qu'on ne peut, sans flagrante injustice la lui refuser. Le jugement qui sera prochainement rendu par le Conseil d'État, à ce sujet, présentera donc un certain intérêt.

Troubles aux Universités de Naples et de Palerme. — Les désordres de l'université de Palerme continuent. Ils ont suscité une certaine agitation à l'Université de Naples.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Classement général et répartition dans les Services hospitaliers de MM. les élèves internes et externes en médecine pour l'année 1899.* — MM. les élèves actuellement en fonctions et ceux qui seront nommés à la suite des derniers concours sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans l'Amphithéâtre de l'Administration, avenue Victoria, 3, à leur classement et à leur répartition dans les Établissements de l'Administration pour 1899, savoir :

Internat. — Les cartes seront délivrées à MM. les Internes de 2e, 3e et 4e année, le lundi 13 février à 2 heures, au lieu du mardi, 14, jour indiqué sur les affiches. Les autres jours de classement restent comme ils ont été fixés, savoir : Pour MM. les internes de 1re année et les internes provisoires, le mercredi 15 février à 2 heures. Pour MM. les externes de 3e année, le jeudi 16 février à 1 heure et demie; de 2e année, le samedi 18 février à 1 heure et demie; de 1re année, première moitié de la liste, le jeudi 23 février à 1 heure et demie; deuxième moitié de la liste, le vendredi 24 février à 1 heure et demie.

MM. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours ; les externes ayant reconcouru seront appelés à leur numéro de classement dans la nouvelle promotion dont ils font partie.

Hôpital Beaujon. — Plusieurs journaux ont annoncé que le Dr Anger abandonnait le service des hôpitaux. Il ne s'agit pas de M. le Dr Benjamin Anger, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, qui continue ses services à l'hôpital Beaujon, mais bien du Dr Théophile Anger.

Hôpital de la Maternité. — *Feu.* — Un commencement d'incendie s'est déclaré, cette semaine, rue de la Santé, dans un des bâtiments de l'hôpital de la Maternité. Il a été éteint après une demi-heure de travail. L'enquête à laquelle s'est livré le commissaire de police du quartier, aurait établi que ce commencement d'incendie est dû à un vice de construction et qu'un feu de cheminée a enflammé les planchers et les cloisons du bâtiment. Les dégâts sont de peu d'importance et il n'y a eu aucun accident de personnes.

Asiles nationaux du Vésinet et de Vincennes. — A la Chambre des Députés, lors de la discussion du budget, à propos du chapitre 38 (Subventions aux asiles nationaux

de Vincennes et du Vésinet), M. Dejeante a demandé que la lecture des journaux soit permise dans les asiles et hôpitaux. M. Jules Legrand a répondu que des instructions ont été données en ce sens. M. Jourde a rappelé que le compte budgétaire de ces deux asiles devrait être communiqué en entier à la Chambre. Le crédit du chapitre 38, qui est de 30.000 fr. seulement, est absolument insuffisant pour l'entretien des asiles de Vincennes et du Vésinet. D'où tire-t-on les autres ressources ? L'établissement du Vésinet a été laïcisé. On a donc aussitôt supprimé l'aumônier qui touchait 1.800 fr. par an. Mais on l'a remplacé par un autre qui touche 3.000 fr. M. Jules Legrand a répondu que quant au résumé du compte budgétaire des asiles de Vincennes et du Vésinet, il sera inséré dans les annexes du budget de 1900. Le sous-secrétaire d'Etat a ajouté qu'à partir du 1er janvier 1900, les tuberculeux ne seront plus reçus dans ces deux asiles, ce qui écartera tout danger de contagion.

Les Infirmières d'hôpitaux de Londres et le port des bijoux. — On n'a sans doute pas oublié que, l'an dernier, les gracieuses et vaillantes infirmières des hôpitaux de Londres s'étaient livrées à des démonstrations insurrectionnelles parce que les chefs de service leur interdisaient de fumer la cigarette dans leur réfectoire et dans leurs chambres à coucher. Il fut même question, à ce moment, d'un meeting de fumeuses de cigarettes que ces dames devaient tenir à Hyde park ou à Trafalgar square. Malheureusement l'attitude de la Presse indiqua aux charmantes révolutionnaires que l'opinion était médiocrement disposée à les soutenir, et le projet de meeting fut abandonné. Nombre de Londonniens l'ont vivement regretté.

Voici que ces infirmières font encore parler d'elles. En se réunissant, les membres du comité d'Assistance de la paroisse de Camberwell ont appris de leur président que cinquante-six de leurs infirmières avaient quitté le service au cours de 1898 : trois pour se marier, cinq pour occuper des postes supérieurs, et quarante-huit pour protester contre l'interdiction qui leur était faite d'ajouter des bijoux à leurs vêtements d'uniforme. Une seule avait été congédiée pour intempérance habituelle.

L'interdiction de porter des bijoux avait d'abord été prononcée contre une certaine miss Annie Bevan, à propos d'une bague de fiançailles remarquée à son doigt. Le médecin chef lui fit observer qu'une bonne infirmière doit avoir les mains complètement nues, autant dans son intérêt que par égard pour les malades, qu'elle pourrait involontairement blesser pendant un pansement. Il lui représenta de plus qu'il était peu généreux d'exhiber des bagues en or ornées de perles et de brillants aux regards de pauvres gens à la merci de la charité publique. La « nurse » répliqua qu'elle ne pouvait quitter cette bague sans offenser son fiancé et qu'elle aimerait mieux quitter l'hôpital. Comme le médecin maintenait sa décision, elle remonta dans sa chambre, reprit sa toilette de ville et sortit après avoir pris congé de ses camarades en leur apprenant le motif de son départ. Moins d'un quart d'heure après, toutes les infirmières de l'hôpital portaient des bijoux.

Il était impossible de les congédier toutes sans abandonner les malades. On recula l'exécution de quelques jours et l'on employa ce temps à faire venir de province un nombre suffisant de remplaçantes. C'était provoquer un soulèvement général. Les infirmières de ces hôpitaux ont des associations et des clubs. Un mot d'ordre fut lancé et l'usage des bijoux s'étendit aussitôt à tous les hôpitaux de la métropole. L'administration supérieure a renoncé à sévir. Celle de Camberwell propose aujourd'hui d'inscrire l'interdiction des bijoux dans un règlement que les « nurses » s'engageraient à respecter au moment de leur entrée au service. Si cette disposition est votée, on aura peut-être une grève d'infirmières avant la fin du mois.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Séance du 23 janvier 1899.* — Lecture est donnée d'une lettre par laquelle le Dr Schoull, de Tunis, pose sa candidature au titre de correspondant national. Le secrétaire perpétuel a donné lecture de deux lettres émanant : La première, du Ministre de l'Instruction publique et accompagnant la copie des plans qui ont été adoptés pour la *construction du local de la nouvelle Académie de Médecine.* Le devis des travaux prévoit une dépense d'environ 875.000 francs. La seconde, signée du Ministre des Affaires étrangères et annonçant la communication de divers documents d'origine indienne renfermant les critiques formulées par certains médecins du service de Santé de cette région contre la méthode préconisée dans l'Inde par le Dr Haffkine. Ce document est renvoyé à l'examen de MM. Roux et Nocard.

Congrès international de Médecine professionnelle en 1900. — La Commission d'Organisation du Congrès de Médecine professionnelle s'est réunie le 31 janvier 1899 à cinq heures. *Ordre du jour :* 1° fixation du lieu, de la date et de la durée du Congrès ; 2° discussion du règlement du Congrès ; 3° fixation des questions qui seront l'objet de rapports et désignation des rapporteurs ; 4° constitution des Comités de patronage pour la province et l'étranger ; 5° projet de circulaire et de demandes d'adhésions ; 6° nominations de nouveaux membres de la Commission : Pour Paris, M. le Dr Chiquier (de Paris) ; Poitou-Duplessy (de Paris) ; M. le Dr Paul Garnier (de Paris) ; M. le Dr Dignat (de Paris) ; M. Pierre Masson, éditeur (de Paris) ; M. le Dr Napias, directeur de l'administration de l'Assistance publique. *Date du Congrès :* 24 juillet au 2 août.

Lieu : Faculté de Médecine. Séance d'inauguration à l'Exposition. — La *cotisation* sera de 15 fr. — Le Congrès sera divisé en quatre sections : I. *Rapport des Médecins et des Collectivités.* II. *Rapport des Médecins et des Individualités.* III. *Déontologie médicale.* IV. *Œuvres de Prévoyance, de Défense et d'Assistance médicale.* — *Rapports qui seront présentés en séance générale :* 1° Déontologie médicale ; M. le Pr Grasset, rapporteur ; 2° Des Œuvres et des Associations de prévoyance et d'assistance ; M. Lande, rapporteur ; 3° De l'Œuvre de Défense professionnelle ; M. Porson (de Nantes), rapporteur ; 4° Rapport des Médecins et des Mutualistes ; M. Kulitz (de Bruxelles) ; 5° De l'organisation à l'étranger des Chambres médicales ; M. Benedikt (de Vienne).

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Les Médecins militaires à la Chambre des Députés. — A la Chambre des Députés M. Poulain a interpellé sur les traitements infligés à quelques-uns de nos soldats et les mauvais soins qui leur sont donnés. Il y a quelques mois, un soldat en garnison dans un fort de l'Est a succombé à la suite d'une opération chirurgicale et une enquête a été ouverte sur ce fait. L'orateur a demandé quels ont été les résultats de cette enquête. — Autre fait : cinq fois le major a refusé de reconnaître un soldat malade. Le soldat a dû depuis être envoyé en congé de convalescence. Ces faits malheureusement ne sont pas isolés. Des mesures s'imposent, et toutes les responsabilités doivent être établies, si l'on veut prévenir le retour de pareils faits. M. de Freycinet, Ministre de la Guerre, a répondu que le personnel médical de l'armée était digne de tous les éloges. Il montre la sollicitude la plus louable et le dévouement le plus complet envers les soldats blessés ou malades. Quant aux faits apportés par M. Poulain, ils sont singulièrement exagérés. Pour le soldat qui a subi une opération chirurgicale, ce n'est pas à la suite de mauvais traitements qu'il a dû être opéré, mais à cause d'une maladie bien antérieure. Dans aucune armée les inférieurs ne sont mieux traités que chez nous par leurs chefs. D'un autre côté, l'état sanitaire de l'armée s'améliore de plus en plus. Grâce aux précautions d'hygiène, la mortalité y a diminué de deux cinquièmes et la fièvre typhoïde, spécialement, n'y produit plus les ravages d'autrefois. M. Poulain réplique qu'il n'était pas dans sa pensée d'accuser d'insouciance tous les médecins-majors. Il s'est plaint seulement qu'il y en ait qui ne prennent pas assez soin des soldats. M. Charles Rousse estime que la visite des médecins-majors au Conseil de revision est trop sommaire. C'est ainsi que l'on déclare bons pour le service des tuberculeux et des cardiaques, qu'il faut ensuite renvoyer dans leurs foyers. M. de Freycinet, Ministre de la Guerre, a répondu qu'il prépare des instructions pour que la visite passée au Conseil de revision remplisse toutes les conditions exigées par l'intérêt des jeunes gens et aussi par celui de l'armée.

Le Dr Canonge général en retraite, — *Les adieux du Dr général Canonge.*— Le général Canonge, commandant la 1re brigade d'infanterie à Marseille, a été atteint, le 26 janvier, par la limite d'âge. Il a passé la revue du 141e de ligne et lui a fait ses adieux. Le général, très ému, a dit aussi adieu aux officiers placés sous ses ordres.

Service de Santé de la Marine. — Nomination : A l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. les Drs Thibault et Violle.

Service de Santé des Colonies. — Sont nommés médecins stagiaires : MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la marine Audiau, Dagorn, Jacquin, Puysségur, Tardif et Thébaud.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 2e semaine 948 décès, chiffre presque identique à celui de la semaine précédente (946) et sensiblement inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1.088). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, chiffre très voisin de la moyenne (5). La rougeole en a causé 8, la scarlatine 6, la coqueluche 10 et la diphtérie 8. Tous ces chiffres s'écartent peu des résultats moyens des semaines de janvier. Il y a eu 12 suicides et 12 autres morts violentes. On a célébré à Paris 432 mariages. On a enregistré la naissance de 1.201 enfants vivants (634 garçons et 567 filles), dont 853 légitimes et 348 illégitimes. Parmi ces derniers, 43 seulement ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène à Madagascar. — La peste est en décroissance ; du 23 au 29 décembre, on n'a signalé que 45 cas, dont 31 mortels, comprenant seulement quatre Européens, dont un seul est mort. Les ondées qui sont tombées, après la longue sécheresse, une des causes principales de l'épidémie, font espérer une amélioration de l'état sanitaire en général et la disparition du fléau si elles se renouvelaient. Cette appréciation est confirmée par de vieux indigènes qui se souviennent de circonstances semblables. En attendant, toutes les mesures sont prises pour assainir Tamatave et pour conjurer la propagation du fléau. Un cordon sanitaire entoure Tamatave. On surveille attentivement la sortie des personnes et de tous les objets en général. Sur la route de Tananarive, une inspection rigoureuse est exercée sur tous les convois, et toutes les marchandises ou emballages suspects qui pourraient servir de véhicule à l'épidémie sont impitoyablement arrêtés. On inflige, à la Réunion, une quarantaine de vingt jours aux provenances de Madagascar, à moins que les bateaux n'aient une patente nette. On y a installé un médecin et une étuve à désinfection.

L'Hygiène au Tonkin. — La peste bovine a disparu de la province de Quang-Yen.

La Fièvre typhoïde à Châlons. — A Châlons-sur-Marne la fièvre typhoïde a complètement disparu dans le 13e dragons. Le régiment a quitté le camp de Châlons pour rejoindre par étapes Lure, sa garnison.

La Peste à l'Ile Maurice. — Un cas suspect de peste a été constaté chez un employé des docks à Port-Louis (île Maurice), le 28 janvier 1899. Les autorités ont ordonné un examen bactériologique.

Les Suicides en Amérique. — Les Américains sont des gens d'ordre, et ils tiennent leur nation comme on tient une maison de commerce. Ils enregistrent les entrées et les sorties, et font soigneusement leur bilan à la fin de l'année. Tout y est soigneusement étiqueté et numéroté. Vous savez ainsi qu'il y a eu dans l'année 5.920 suicides, et qu'ils se sont répartis en 4,286 hommes et 1,634 femmes. On vous donne la profession des suicidés : 44 médecins, 13 banquiers, 8 pasteurs, 7 journalistes, 6 avocats, 2 acteurs,

2 artistes. Chaque suicide a son petit chapitre parfaitement en règle. Pour en finir avec la vie, 2,526 personnes se sont empoisonnées, 2,037 ont eu recours aux armes à feu, 787 à la corde, 75 au poignard, 354 à la noyade, 26 à l'asphyxie. On notera la forte proportion des médecins : c'est que là-bas tous ne sont pas des.... intellectuels.

DIVERS.

La mort du poète Gilbert à l'Hôpital. — L'histoire de la chute de cheval du poète Gilbert est exacte. L'accident se produisit, comme il chevauchait précisément en compagnie d'un jeune Irlandais, sur le boulevard Montparnasse. Mais la mort à l'hôpital demeure nonobstant authentique. Gilbert, après sa chute, avait été envoyé à la campagne, près de Charenton, par l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, son protecteur. Là, l'ébranlement nerveux et sa tendance naturelle au délire de la persécution déterminèrent chez Gilbert une crise d'aliénation mentale, qui obligea l'archevêque à le faire transporter à l'Hôtel-Dieu. Il y mourut, étouffé par une clef, qu'il avait avalée au cours d'un nouvel accès de folie. Telle est la vérité.

Médecine et Religion. — La messe anniversaire de la mort du Dr Péan a eu lieu le lundi 30 janvier, à onze heures, à la Madeleine.

La Maladie des Hommes de lettres. — *La mort de d'Ennery.* — M. Denormandie, chargé de s'occuper du testament de d'Ennery, fit appeler en consultation trois médecins aliénistes bien connus, Magnan, médecin en chef de l'asile Sainte-Anne, Valle et Motet. Les trois spécialistes restèrent une heure et demie près d'Adolphe d'Ennery et lui firent subir un long interrogatoire ; il parla devant eux de ses souvenirs de jeunesse avec une lucidité d'esprit parfaite, rappela notamment des détails curieux sur la première de la *Grâce de Dieu ;* bref, un certificat fut signé, après cet examen, par les docteurs, qui le déclarèrent en possession de toutes ses facultés mentales. On a vérifié ce détail auprès d'un des médecins désignés. Il a déclaré qu'il est exact que ses confrères et lui ont tenu cette consultation et ont signé ce certificat. Peu de temps après, MM. les Drs Segond, Villejan et Lancereaux, appelés chez Adolphe d'Ennery, fournirent les mêmes conclusions.

Mariages médicaux. — Jeudi dernier, à Saint-François-de-Sales, mariage de M. André Bertagne, fils du proviseur du lycée Henri IV et de Mme Bertagne, avec Mlle Ethel Magnus, fille de Mme Magnus, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Les témoins du futur étaient : le capitaine d'artillerie du Mouly, son cousin, et M. Henry Chantavoine, professeur de rhétorique au lycée Henri IV ; ceux de la future : le Dr Blanchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr Dauriac.

Récompenses. — Une *mention honorable*, pour acte de courage et de dévouement, a été décernée à M. Amigues, étudiant en médecine à Reims.

Variétés & Anecdotes.

L'hygiène et le chauffage des fours de boulangerie.

Il existe, depuis 1877, une ordonnance de police qui interdit formellement aux boulangers et aux pâtissiers de chauffer leurs fours avec des bois ayant été enduits de peinture ou ayant subi des préparations chimiques quelconques. C'est parce qu'un matin, *soixante* personnes habitant le quartier Monceau faillirent être empoisonnées pour avoir mangé du pain cuit dans un four chauffé de cette façon que le Préfet de police prit cette ordonnance. L'accident avait motivé une enquête du Conseil d'Hygiène ; celui-ci avait fait gratter la sole, les joints et les briques du four, et on avait trouvé dans les poussières recueillies des quantités relativement considérables de sels de plomb. Pendant quelques années, on veilla strictement à l'exécution de ces nouvelles prescriptions administratives ; mais cette ardeur première s'éteignit peu à peu et l'ordonnance finit par tomber en désuétude. D'ailleurs, dans le même temps, les constructeurs de fours avaient trouvé un moyen, selon eux infaillible, de supprimer les dangers signalés : ils avaient construit des fours « à foyer extérieur ». Dès lors on se remit à brûler chez certains boulangers et pâtissiers toutes sortes de vieux bois — bois de démolition, peints ou non, traverses de chemins de fer (injectées, on le sait, de créosote et de sulfate de cuivre), et même les pavés de bois mis au rebut par le service de voirie de la ville de Paris. Le Conseil d'Hygiène, averti de ces faits, a procédé à une nouvelle enquête, et il vient, sur le rapport de M. Bunel, d'émettre un avis nettement opposé à ces pratiques. « Les bois peints ou injectés, dit le rapporteur, sont imprégnés de sels de cuivre, de plomb ou d'arsenic, que la chaleur volatilise et qui vont se déposer ou s'incruster sur le sol ou sur la voûte du four. » Or, cela est dangereux, non seulement pour les clients du boulanger, mais encore pour le boulanger lui-même et pour ses aides, qui travaillent dans des locaux exigus où brûlent toute la nuit ces bois suspects. Aussi le Conseil d'Hygiène a-t-il, à l'unanimité, émis le vœu que l'ordonnance de 1877 fût exécutée plus rigoureusement que jamais. Des ordres dans ce sens ont été donnés par M. Charles Blanc, Préfet de police.

Un médecin romancier américain.

M. le Dr Weis Mitchell, le célèbre nécrologiste américain, vient de publier un nouveau roman, qui a pour titre : *Les Aventures de François.* M. le Dr Weis Michel a publié son premier travail d'art médical à l'âge de 23 ans. Le nombre de ses publications techniques s'élève aujourd'hui à 130. Mais ce n'est qu'à 50 ans qu'il commença à cultiver les Muses. Il a écrit des vers, des pièces de théâtre, de longues et de courtes nouvelles, des essais divers. Ce n'est que depuis l'apparition de *Hugh Wyrnne* que son nom a été connu du grand public. Ce livre a eu une grande vogue en Amérique et en Angleterre.

THÉRAPEUTIQUE

A propos du Sulfate de Magnésie.

Nous nous sommes livré à de nombreuses expériences comparatives au sujet des résultats obtenus par l'emploi des solutions étendues de sulfate de magnésie et des solutions concentrées. Les détails de cette étude et les conclusions auxquelles elle nous a amené présentent peut-être un certain intérêt. D'une part, nous avons employé des solutions de 35 grammes de sel dans 350 à 400 grammes d'eau, et des eaux minérales telles que Sedlitz, Rubinat, Hunyadi Janos; d'autre part nous nous sommes servi de l'excellente préparation connue sous le nom de sel Nec, que nous ne saurions trop recommander. Elle contient 35 grammes de sel de magnésie, et son poids total est de 75 grammes.

Sous le rapport de la facilité d'administration, aucune comparaison n'est possible. Avec les solutions étendues, le malade est obligé de boire plusieurs grands verres d'un liquide dont l'amertume lui semble d'autant plus désagréable qu'il doit le prendre en plusieurs fois. Le plus souvent il en vomit une partie. La solution concentrée se prend, au contraire, en une seule fois et avec la plus grande facilité; en effet, le goût n'en est point désagréable et la quantité de liquide à boire n'excède pas le contenu d'un petit verre à bordeaux.

Cette facilité avec laquelle se prend la solution concentrée a des conséquences plus importantes qu'on ne le croirait au premier abord. — Elle supprime ces nausées et ces vomissements qui sont provoqués fréquemment par la vue seule d'un médicament inspirant du dégoût. Or, ces vomissements, outre qu'ils nuisent à l'effet purgatif, peuvent présenter parfois de sérieux inconvénients, par exemple dans des cas de hernie, chez des femmes enceintes, chez des blessés ou à la suite de certaines opérations. Par ailleurs, elle permet de recourir à l'administration du remède aussi souvent qu'on le désire, soit qu'il s'agisse de combattre une constipation habituelle, de faire maigrir un sujet, ou d'entretenir la diarrhée dans le cours d'une fièvre typhoïde; dans ce cas, une ou deux cuillerées suffisent. Mais ce n'est pas tout; jusqu'à ce jour le sulfate de magnésie n'avait pu être utilisé dans les maladies de l'enfance : aujourd'hui il y rend les plus grands services. Pour notre part, nous l'employons journellement et avec le plus grand succès dans les diverses affections intestinales, si communes chez les enfants, et nous savons qu'à l'hôpital des Enfants malades, à Paris, les résultats obtenus ont été très remarquables. Quelle que soit la forme adoptée pour son administration, le sulfate de magnésie est un purgatif efficace, sûr et inoffensif; sous ce rapport, peu de purgatifs peuvent lui être comparés. Toutefois il existe entre l'action des solutions étendues et l'action de la solution concentrée, certaines nuances que nous devons signaler. Cette dernière, ainsi qu'on pouvait le prévoir, agit plus rapidement : les premières selles se produisent généralement au bout de deux heures, souvent plus tôt; elles sont copieuses et suivies d'un soulagement immédiat. On sait qu'avec les solutions étendues l'effet purgatif se fait attendre d'ordinaire un certain nombre d'heures. Mais il est une particularité très singulière, que nous ne pouvons guère nous expliquer, et sur laquelle nous appelons l'attention : la solution concentrée, donnée en une fois, à dose pour ainsi dire massive, ne donne point de coliques; quelque étonnant que le fait puisse paraître, il est incontestable, et il est même utile d'en prévenir le malade, afin qu'il ne soit pas désagréablement surpris par un besoin trop pressant, dont aucune tranchée ne lui aurait signalé l'approche. Pour nous résumer, nous dirons que si le sulfate de magnésie, sous quelque forme qu'il soit administré, est un excellent purgatif, la solution concentrée, du moins celle que nous avons employée et qui porte le nom de sel Nec, a une grande supériorité sur toutes les solutions étendues; elle se prend très facilement, grâce à son petit volume et à son goût qui n'est pas désagréable; son action est plus rapide et ne s'accompagne point de coliques; enfin, elle seule peut être administrée aux enfants. Nous appuyant sur nos expériences personnelles et sur des expériences analogues faites à Lille, nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas avantage à renoncer à l'ancien mode d'administration du sulfate de magnésie, par doses prises successivement, et dans une grande quantité de liquide. Nous le croyons, et nous sommes convaincu que tous les médecins qui voudront bien répéter nos essais, partageront notre opinion. — D. G. (*d. m. p.*)

Revue des Sociétés savantes.

I. — MÉDECINE.

A l'*Académie de Médecine*, séance du 27 décembre 1898, M. Courtois Suffit a développé une note sur l'emploi du sesquisulfure de phosphore dans la fabrication des allumettes. Cette substance, qui n'émet pas de vapeurs aux températures ordinaires, est d'ailleurs absolument inoffensive et n'occasionne pas les multiples accidents déterminés par la fabrication des allumettes; elle s'enflamme facilement et répond aux différents désiderata de ces dernières.

M. Kelsch a lu une note sur la virulence des poussières des casernes et de leur teneur en bacilles tuberculeux.

M. Audier a lu une note sur le rôle physiologique des ostioles.

II. — CHIRURGIE.

A l'*Académie de Médecine*, séance du 27 décembre 1898, M. Le Dentu a présenté un jeune malade qui avait reçu un coup de timon dans le flanc gauche. L'état général du malade et la disparition de la matité splénique firent penser à une rupture de la rate. L'ouverture de la cavité abdominale, révéla en effet une rupture splénique de plusieurs centimètres et des caillots en quantité considérable. On fit la splénectomie; le malade a parfaitement guéri. C'est la première fois que l'extirpation de la rate est faite avec succès en France.

M. Delbet a présenté un malade opéré par lui d'uretéro-pyélostomie avec succès complet, cette opération permettant d'éviter la néphrectomie ou la néphrotomie qui laisse subsister une fistule difficile à guérir. Ajoutons que cette opération a été signalée pour la première fois par MM. Terrier et Marcel Baudouin dans leur livre sur l'hydronéphrose intermittente.

M. le Dr A. Chipault (de Paris) fait une communication sur la chirurgie du sympathique et ses diverses applications, plus particulièrement au traitement de l'épilepsie, de certaines maladies mentales, et du glaucome. Les conclusions de cette étude, basée sur vingt-trois observations nouvelles, sont les suivantes: 1° La chirurgie du sympathique comprend un certain nombre de techniques qui ne sont nullement comparables entre elles au point de vue thérapeutique. La section simple du nerf, la sympathicotomie, d'effet insuffisant et transitoire, doit être abandonnée. Les résections étendues, les sympathicectomies ont des indications différentes, suivant qu'elles portent sur telle ou telle partie ou sur la totalité de ce nerf. La sympathicotripsie, intervention nouvelle, répond à des indications inverses de celles que visent les sympathicectomies. Les sympathicectomies supérieures, dans lesquelles le ganglion cervical supérieur n'est enlevé qu'en partie, sont des interventions illusoires, incapables de remplir le but que se propose cette variété importante de résection du sympathique. — 2° Les indications de la chirurgie du sympathique sont multiples ; les faits rapportés sont relatifs les uns à des indications déjà connues (goitre exophtalmique, épilepsie, glaucome), les autres à des indications nouvelles (affections mentales congestives). *a*) Une sympathicectomie supéro-moyenne pour goitre exophtalmique vient s'ajouter aux interventions satisfaisantes analogues, sans mériter de commentaire particulier. *b*) Dix-sept sympathicectomies supérieures pour épilepsie apportent au contraire un important appoint à la thérapeutique de cette affection. Elles démontrent que, chez les épileptiques sympathicectomisés, il n'y a jamais aggravation. Le pis est que le résultat soit nul ou fugitif. Il est durable chez un nombre notable de malades qui voient leurs crises et leurs accidents mentaux s'atténuer considérablement ou disparaître. L'examen des faits montre que ces résultats heureux se produisent dans une proportion beaucoup plus grande lorsque la sympathicectomie a été bilatérale, bien complète du côté du ganglion supérieur et lorsqu'on a pu exercer après elle sur l'opéré une surveillance hygiénique et médicale attentive. La sympathicectomie agit sans doute dans l'épilepsie, en provoquant un véritable lavage permanent du cerveau encombré de produits toxiques, une sorte d'encéphaloclyse. Les épileptiques opérés étaient tous des épileptiques absolument avérés, diagnostiqués tels par MM. Ballet, Brissaud, Gilles de la Tourette, Raymond, Voisin, etc. Dans aucun cas, il ne s'agissait d'épilepsie symptomatique de lésion de l'encéphale, ou de lésion de la moelle ou de lésion des nerfs périphériques : c'est ainsi qu'ont été élagués de la statistique deux sympathicectomisés cependant très intéressants, chez l'un desquels l'épilepsie avait succédé au développement d'un sarcome vertébral, chez l'autre au développement d'un myxome du sympathique. (*c*) Trois sympathicectomies supérieures pour glaucome ont produit un effet immédiat sur les douleurs et la tension du globe, un effet progressif sur la vision ; la plus importante de ces trois observations est relative à un cas de glaucome hémorragique, variété considérée jusqu'à présent comme absolument incurable. Quant à la sympathicotripsie, intervention nouvelle, ses effets sont inverses de ceux de la sympathicectomie ; elle ouvre dès lors la voie à la thérapeutique d'un grand nombre de maladies mentales, ayant pour point de départ des congestions intermittentes ou chroniques du cerveau. 3° Les dangers et les inconvénients des interventions sur le sympathique sont nuls. La statistique présentée, malgré son importance, ne compte ni accident, ni incident opératoires. La cicatrice est invisible, lorsque la réunion a été bien faite. Les symptômes oculo-pupillaires ne sont appréciables que si l'intervention a été unilatérale.

En résumé, la chirurgie du sympathique est une chirurgie à résultats inconstants, mais assez souvent heureux pour que, d'une part, l'extrême gravité des affections auxquelles elle s'adresse, d'autre part, l'absence de dangers ou d'inconvénients, autorisent à la pratiquer dans une très large mesure.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Commune d'Étrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° Poste médical à céder. La maison se trouve à cinq minutes de la Gare (Ligne de Tours au Mans). On désirerait céder le bail de trois ans.

3° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2.400 habitants.

4° Commune de Marnay (Saône-et-Loire). Poste médical à prendre.

5° Bonne clientèle à céder à 2 heures de Paris. Rapport 9 à 10.000 francs. 1.500 francs de fixe.

6° Médecin de Chemin de fer. Cèderait chevaux, voiture et installation.

7° Commune de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne). Poste médical à prendre.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93* — PARIS

Viennent de paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN

Les auteurs du présent livre ont entrepris d'écrire l'histoire complète de la *Suture intestinale*. Ils ont recherché, dans tous les âges chirurgicaux, les procédés successivement employés par les opérateurs ; ils les ont décrits, figurés, étudiés, sinon critiqués, et comparés. L'ordre chronologique convenait seul à un ouvrage destiné à suivre pas à pas l'évolution progressive de l'art et de la technique sur ce point très spécial ; les auteurs l'ont adopté dans le corps du livre. Toutefois, dans un dernier chapitre, ils se sont efforcés de rapprocher logiquement les différentes méthodes.

Il faut avoir brassé soi-même le sujet pour se rendre compte de l'immense travail que viennent d'accomplir MM. Terrier et Marcel Baudouin. Ces descriptions successives de procédés de suture intestinale faits de minuties, quelquefois bien compris et inspirés par de saines connaissances chirurgicales et physiologiques, quelquefois arides pour le lecteur, réclament de la part de l'historien une lucidité d'esprit, une patience, une imagination dont on se fait peu l'idée. Il faut d'abord lire le mémoire original de l'auteur dont on veut décrire le procédé, deviner l'idée inspiratrice, comprendre la description souvent obscure, comprendre les figures explicatives et quelquefois trompeuses ; enfin, s'efforcer de donner soi-même une description irréprochable, dont la clarté illumine le lecteur. En vérité, c'est un casse-tête ! Or, MM. Terrier et Marcel Baudouin ont décrit de la sorte tous les procédés successivement éclos, tous les instruments vieux ou nouveaux, qui sont nés à la science. Et leur livre, malgré l'ordre chronologique, n'est pas un simple dictionnaire ! En effet, grâce aux nombreuses et belles tables qui terminent le volume, grâce aux têtes de chapitre, dans lesquels ils ont encadré leurs descriptions, le lecteur peut avec la plus grande facilité se retrouver, évoluer et trouver tous les documents qui l'intéressent.

En vérité, je ne crains pas de l'affirmer : il s'agit d'un véritable monument scientifique, qui honore la science française autant que les auteurs.

(*Arch. méd. de Toulouse.*) P^r^ JEANNEL.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte.— Prix **10** fr.

Archives Provinciales de Médecine

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine* et *de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE CHAQUE ABONNEMENT

France et Algérie . . . . . 20 francs
Recouvré à domicile 20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale. 23 »

Prix de chaque Numéro. . 2 francs

Les abonnements partent du 1^er^ janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1^er^ janvier.

AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Abonnements combinés

Par suite d'une entente avec les diverses administrations des journaux édités par l'Institut de Bibliographie, *Archives provinciales de Chirurgie* (A. C.), *Archives provinciales de Médecine* (A. M.), *Gazette Médicale de Paris* (G. M.), nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs une combinaison leur permettant de jouir d'une réduction importante sur le prix ordinaire des abonnements.

JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	TOTAL	ABONNEMENT d'ensemble à prix réduit
A. C.	**20**	A. M.	20	G. M.	10	50	40
A. C.	**20**	A. M.	20	—		40	35
A. C.	**20**	G. M.	10	—		30	25
A. M.	**20**	G. M.	10	—		30	25

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Faubourg Poissonnière.
J. TINTURIER, Directeur.